

Signature d'un accord de coproduction cinématographique Franco-libanais

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication et Raymond Araygi, ministre de la Culture de la République libanaise ont signé aujourd'hui un nouvel accord de coproduction cinématographique entre la France et le Liban.

Cet accord offre aux professionnels libanais de plus grandes facilités de coproduction avec la France. Les producteurs et réalisateurs français auront également un accès plus aisé aux projets et producteurs libanais avec lesquels ils souhaitent intensifier leur collaboration.

A travers cet accord, la France et le Liban franchissent une nouvelle étape dans la défense de la diversité culturelle et entendent donner un élan supplémentaire à la riche et dense coopération franco-libanaise dans le domaine du cinéma.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr